

# **Discours inaugural de l'Espace-Loisirs Revaux / Foucher du 03 septembre 2022 à 11h**

Madame la Préfète,  
Monsieur le Député,  
Monsieur le Sénateur,  
Monsieur le Président de Région,  
Monsieur le Président du Conseil départemental,  
Mesdames et Messieurs les représentants des autorités civiles et militaires,  
Monsieur le commandant de la gendarmerie et de la gendarmerie de secteur,  
Madame et Messieurs les Conseillers départementaux,  
Monsieur le Président du Pays Loire Touraine,  
Madame le Président de la communauté de communes Bléré Val de Cher,  
Monsieur le Président de la communauté de communes Touraine-Est-Vallées,  
Mesdames et Messieurs les Maires, Adjointes et conseillers municipaux,  
Mesdames et Messieurs les directeurs généraux de services,  
Mesdames et Messieurs les Présidents des fédérations, des associations et  
des sapeurs-pompiers,  
Mesdames, Messieurs,

L'inauguration de l'Espace-Loisirs Revaux / Foucher est pour nous la fin d'une aventure bien accompagnée et bien maîtrisée grâce au fort soutien des pouvoirs publics.

Suite à un positionnement municipal en 2016, l'histoire s'est dessinée concrètement en avril 2018 par le préprojet de l'ADAC suivi dans la foulée du choix du groupement de maîtrise d'œuvre associant le cabinet CRESPIY AUMONT et ADMIRE ARCHITECTURE, représenté par l'architecte Adrianus De VISSCHER, ici présent.

De nombreuses études d'ingénierie, plusieurs rencontres avec l'architecte des bâtiments de France s'en sont suivies pour parvenir au montage du projet courant 2019.

Comme vous venez de le constater lors de la visite du site, la réhabilitation structurelle et énergétique de l'Espace-Loisirs avec des matériaux biosourcés, complétée d'une extension pour les activités au sol et l'installation en terrasse de 282 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques en autoconsommation est une réalisation d'envergure.

Notre équation de départ fut alors d'imaginer comment parvenir à financer une opération de 2,2 M€, à hauteur de notre budget municipal sans véritable possibilité de recours à l'emprunt à cause de l'apurement d'une dette ancienne conséquente.

En décembre 2019 nous avons rencontré Mme la Préfète Corinne ORZECOWSKI pour solliciter le phasage du projet en tranches fermes et conditionnelles sur 2020 – 2021 et 2022.

A partir de cet accord de principe, qui, toutefois, ne garantissait pas de montants de subventions, nous nous sommes résolument engagés dans la recherche de moyens sachant que la tranche ferme 2020 représentait plus du tiers de l'opération.

Nous avons obtenu un soutien important de l'Etat avec la DETR et DSIL sachant que nous étions dans la cible de réhabilitation énergétique.

Notre inscription préalable dans le contrat de Pays Loire Touraine en 2018, nous a permis de solliciter les financements de la Région attendus sur la partie « extension » du site et le Conseil départemental a apporté également son aide. Enfin, la perspective d'un appel de fonds européens du FEDER sur l'ensemble de l'opération ouvrait une faisabilité complémentaire.

La crise sanitaire du COVID aurait pu anéantir nos initiatives mais, au bout du compte, ce ne fut qu'un freinage avec des surcoûts à couvrir.

Le plan de relance mis en place par l'Etat pour soutenir les entreprises est alors arrivé à point nommé pour nous permettre de débloquer la tranche conditionnelle 2021 des travaux par des financements DSIL et l'appui de l'ALEC nous a permis de nous inscrire dans l'appel à projet « bâtiment démonstrateur » financé par des fonds européens FEDER substantiels grâce à l'étude minutieuse, devis par devis, du technicien afin que les garanties sur les matériaux, leur nature et les compétences des entreprises soient avérées.

Nos relations avec la Région par l'intermédiaire du Pays Loire Touraine et en direct auprès du chargé de développement territorial et de la référente des mesures européennes nous a conduit à accélérer la réalisation du programme, en affermissant toutes les tranches conditionnelles car notre subvention européenne globale était liée à des facturations finales 2022.

Bien sûr, il s'agit d'un résumé avec le recul car nous avons connu des moments de doute intenses sur notre capacité à poursuivre mais à chaque fois, nous avons trouvé une issue grâce au soutien des services de l'Etat, de l'Europe, de la Région, du Département, ce qui donne les résultats globaux suivants ;

- Opération de 2,4 M€ dont ingénierie 170 000€..... soit 7,25 %
- Subventions de 2,8 M€..... soit 77 %
- Fonds d'Etat DSIL 2020 - 2021 - 692 706 €
- Fonds d'Etat DETR 2020 et 2022 – 305 471
- Fonds Européens FEDER sur la globalité 573 337 €
- Fonds Régionaux via contrat de Pays 180 800 €
- Fonds Départementaux F2D 2021 47 089 €
- Fonds Propres 548 812 €

Le moment d'adresser des remerciements appuyés est venu mais il s'agit aussi de mettre en valeur le partenariat, la chaîne d'action déployée, sans laquelle une opération de cette envergure ne serait pas envisageable pour une commune de 3 200 habitants.

- ➔ L'ADAC pour le préprojet,
- ➔ L'architecte Adrianus de VISSCHER et le cabinet CRESPIY AUMONT pour la concrétisation et le suivi de l'opération en association avec plusieurs bureaux d'études spécialisés,
- ➔ L'ALEC pour l'aide technique apportée au projet et à l'obtention des fonds du FEDER,
- ➔ Les services de l'Etat avec qui nous avons développé une relation de proximité pour l'octroi des subventions DETR et DSIL ainsi que pour la compatibilité avec les fonds du FEDER,
- ➔ Les services du Pays Loire Touraine et de la Région pour les subventions du CRST et du FEDER,
- ➔ Les services du Département pour l'accompagnement de l'ADAC et l'apport complémentaire du F2D,
- ➔ Les entreprises qui ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation à cause de toutes les contraintes administratives, techniques et sanitaires liées aux vagues répétées du COVID,
- ➔ Les services communaux pour le suivi administratif et comptable de l'opération, l'apport des services techniques et de son responsable Emmanuel GOUGEON concernant son implication et les travaux complémentaires réalisés en régie,

- ➔ La Directrice Générale des Services, Stella LALANDE dont le professionnalisme m'a permis de partager avec beaucoup de sérénité tout le montage et déroulement de l'opération, écueils compris,
- ➔ Les adjoints, conseillers délégués et conseillers municipaux qui ont fait le lien avec les associations pour rechercher des solutions de repli face à la fermeture du site sur un an pour travaux et en particulier Paul Emile BELLALOUM, Adjoint aux associations pour sa grande implication sur ce projet.
- ➔ Les communes voisines de Véretz, Larçay et Athée-sur-Cher qui nous ont ouvert des créneaux d'activité pour nos associations,
- ➔ Les associations elles-mêmes, qui après l'épreuve d'un an de COVID ont subi la fermeture d'une nouvelle année de l'espace loisirs avec recherche de lieux d'exercice dans notre voisinage.

Vous pouvez ainsi constater que mes remerciements s'adressent à une chaîne d'acteurs très diversifiée pour parvenir à ce résultat final de grande qualité au bénéfice de notre collectivité et des associations utilisatrices.

Merci encore à toutes et tous et bon vent à l'Espace-Loisirs Revaux / Foucher pour les 20 prochaines années !

### *Annnonce après discours :*

*Je vous informe de la présence du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement avec un stand qui vous présentera le fonctionnement d'un panneau photovoltaïque, les matériaux d'isolation performante et une sensibilisation globale au changement climatique et je vous invite à nous retrouver autour d'un verre pour continuer à échanger sur notre nouvel Espace.*